

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai parlé d'une démarche faite auprès de mon ministère pendant les consultations prébudgétaires. Il y a des centaines d'interventions analogues. On précise parfois qu'elles sont privées et confidentielles. Elles peuvent comporter des renseignements sur une entreprise qui risquent de lui faire du tort s'ils tombent entre les mains d'entreprises concurrentes. Bien souvent, ces remarques sont toutefois d'ordre général. J'ai toujours jugé que les interventions d'ordre général n'étaient pas secrètes et que l'on pouvait en parler. C'est pourquoi j'ai agi comme je l'ai fait à la Chambre l'autre jour. Je n'ai rien à ajouter, monsieur le Président.

* * *

L'ÉCONOMIE**LA SITUATION DES CHÔMEURS SUR LE POINT D'ÉPUISER LEURS PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE**

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais aussi poser une question au ministre des Finances à propos de la situation de l'emploi et du caractère inique de la relance qui est censée avoir lieu à l'heure actuelle. Le ministre ne convient-il pas qu'un Canadien dont toutes les demandes d'emploi ont été systématiquement refusées, et qui est sur le point d'épuiser ses prestations d'assurance-chômage, est en droit de s'attendre que le gouvernement se montre compréhensif à son endroit? N'est-il pas d'accord qu'il serait tragique que ce citoyen, ou toute autre personne dans sa situation, perde tout ce qu'il a acquis à la sueur de son front simplement du fait qu'il est sans emploi, n'a aucune possibilité de s'en trouver, ne bénéficie pas des prestations de l'assurance-chômage et dispose d'un revenu insuffisant pour subvenir aux besoins de sa famille et de son ménage?

● (1450)

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député revient sur le thème qui a inspiré ses questions à la Chambre la semaine dernière. Tous les députés—et certainement tous mes collègues de ce côté-ci—conviendront qu'il s'agit là d'une situation traumatisante et difficile, qui nous inquiète beaucoup et nous inspire énormément de compassion.

Une voix: Eh bien, tâchez d'y remédier!

M. Roberts: L'un des collègues du député nous demande d'y remédier. Tout ce que nous a proposé ce député jusqu'à présent, c'est de modifier les restrictions imposées par la Commission de l'assurance-chômage pour ce qui est de prolonger autant que nécessaire, et en fait indéfiniment, la période donnant droit aux prestations. C'est là une solution possible à la

grande question de l'application des modalités de l'assurance-chômage. Mais ce n'est toutefois pas ce que l'on préconise dans la loi. En effet, la mesure insiste sur l'aspect «assurance» de la caisse lorsqu'elle limite à des fins précises la période ouvrant droit aux prestations.

Si nous devons donner suite à la proposition du député, il faudrait non seulement modifier la loi, mais aussi, d'après moi, augmenter les cotisations à la caisse tant de l'employeur que de l'employé. Je doute que le député puisse rallier ses collègues syndicalistes et travailleurs à cette proposition.

M. Deans: Le ministre vient de mettre le doigt sur le nœud du problème. Bien entendu, il s'agit d'en assumer les frais. Par le biais d'une réaffectation de crédits, le gouvernement dispose de bien des moyens de réorienter les fonds, qui à l'heure actuelle sont consacrés à des projets bien moins utiles, de façon à en faire bénéficier les personnes dans le besoin.

M. Blaikie: Au secteur nucléaire, par exemple.

LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS DU GOUVERNEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, les excuses et les regrets ne servent à rien. Ce qui importe maintenant, c'est que le gouvernement, lorsqu'il présentera un programme, s'organise pour que cet homme et les dizaines de milliers qui sont dans son cas puissent obtenir des prestations afin qu'ils ne perdent pas, à la fin de cette récession économique, tout ce pour quoi ils ont tant travaillé au cours de leur vie.

Le gouvernement va-t-il donner suite à la requête de ces citoyens en présentant des programmes qui leur permettront de subsister, eux et leur famille, jusqu'à ce que les effets de la reprise économique, dont on nous parle, commencent à se faire sentir?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il a déjà été démontré que la relance se fait déjà sentir dans le domaine de l'emploi.

M. Deans: Pas pour ces chômeurs-là.

M. Roberts: Il y a eu environ 400,000 emplois de créés l'année dernière. A l'entendre, on voit bien que le député ne croit pas à la politique que nous pratiquons dans le domaine de l'emploi. Nous nous fondons sur la reprise économique et nous prenons des mesures qui feront du secteur privé le fer de lance de l'emploi. Ces mesures ont porté fruits. Et grâce à ce que nous faisons en matière d'emploi et de programmes d'assurance, notre politique est davantage axée sur les secteurs de l'économie qui battent de l'aile. Je pense notamment à l'emploi des jeunes. C'était là l'objectif dont nous avons fait état dans le discours du trône et je n'ai pas à m'excuser parce que nous avons réaligné, sur ce plan-là, notre politique de l'emploi.